

### Équipe de quartier

2, route de Clisson 44200 Nantes  
02 28 00 00 60

### Mairie annexe Nantes Sud

69, boulevard Joliot-Curie 44200 Nantes  
02 40 41 94 02

### Dates et lieux de permanences des élus de quartiers

Le samedi de 8h30 à 10h30 sur rendez-vous,  
en mairie annexe Nantes Sud.

Le jeudi ou le vendredi de 16h30 à 18h sur rendez-vous.

Plus d'infos sur vos élus de quartier :

**ALL** Nantes 02 40 41 9000 [www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)



**Gérard  
FRAPPIER**  
Adjoint de quartier

**Stéphane JUNIQUE**

**Jeanne SOTTER**

**Aline CHITELMAN**



**Gérard FRAPPIER**  
gerard.frappier@mairie-nantes.fr  
02 40 41 92 61



**Stéphane JUNIQUE**  
stephane.junique@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 08



**Jeanne SOTTER**  
jeanne.sotter@mairie-nantes.fr  
02 40 41 90 07



**Aline CHITELMAN**  
aline.chitelman@mairie-nantes.fr  
02 40 41 92 57

## VOTRE ÉQUIPE D'ÉLUS

**DE QUARTIER** est placée sous la responsabilité de l'adjoint de quartier. Elle assure des permanences régulières. L'adjoint de quartier anime le Conseil de quartier et représente le Maire dans les manifestations.

Présents sur le terrain, les élus de quartier sont vos **INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**, que vous soyez habitants, associations ou partenaires institutionnels. Proches des citoyens, ils prennent en compte vos attentes, améliorent les relais d'information et sont garants des politiques publiques à l'échelle de votre quartier.

## LE CONSEIL DE QUARTIER

Au plus près du terrain et du quotidien des citoyens, le Conseil de quartier constitue un espace de réflexion autour des politiques publiques, des projets urbains et sociaux du quartier. Il est composé d'un collège habitant et d'un collège associatif « élus » pour deux ans. Il se réunit en plénière trois fois par an, dont une fois lors d'une réunion publique. Le Conseil de quartier informe régulièrement les habitants de ses réflexions et de son actualité. Ses groupes de travail thématiques sont ouverts à tous. Il définit son programme de travail et rédige un bilan annuel présenté en Conseil municipal.

## VOTRE ÉQUIPE DE QUARTIER

Votre équipe de quartier soutient vos initiatives, veille à la prise en compte de vos attentes et de vos besoins, en relation avec les directions municipales. Elle anime le partenariat local et assiste les **élus dans l'animation** et le suivi du dialogue citoyen.

